



## Les modalités d'application du protocole relatif aux garanties conventionnelles apportées dans le cadre de l'évolution des réseaux pour la départementalisation

INC du 15/01/2009



## ***L'information des salariés et de leurs représentants***

*le principe du regroupement des Urssaf au niveau départemental est porté par les CPG des organismes et soumis à ce titre aux CA et un avis du CE en 2006*

*les Conseil d'Administration votent sur un projet d'arrêté de fusion, soumis à un avis des CE  
une information régulière sur les modalités de mise en œuvre lors de chaque CE, et une réunion commune des IRP (art 8-2) entre quatre et neuf mois avant la fusion*

*des assemblées générales du personnel dans l'ensemble des organismes concernés*



## ***La gestion des situations individuelles***

*2468 salariés du recouvrement sont concernés par une départementalisation*

*pour les fusions réalisées ou proches, 3% des effectifs affectés par une « évolution importante de leur activité », soit 61 agents*

*pour ces 61 agents, 60 entretiens d'orientation ont été réalisés (un agent en arrêt maladie)*

*60 propositions d'évolution ont été formulées :*

*32 propositions acceptées immédiatement*

*5 propositions refusées puis acceptées suite à aménagement*

*22 agents pour lesquels le processus est en cours*

*1 refus : situation de blocage à ce jour*



## ***La gestion des situations individuelles : nature des situations***

*Pour les 60 agents pour lesquels une évolution importante de l'activité est identifiée :*

- il s'agit dans tous les cas d'une modification du périmètre fonctionnel de l'activité*
- dans 9 cas, la mobilité fonctionnelle s'accompagne de mobilité géographique souhaitée*
- 0,4% des agents concernés par une fusions ont donc réalisé une mobilité géographique,*



## ***La gestion des situations individuelles : les mesures d'accompagnement***

*Pour les 39 agents pour lesquels une évolution importante de l'activité est identifiée et ayant d'ores et déjà accepté leur nouvelle fonction :*

- 21 salariés ont suivi des formations spécifiques pour leur nouvelle activité*
- 18 ont bénéficié d'autres types d'accompagnement (tutorat, mise en situation accompagnée, coaching)*



## Les modalités d'application du protocole relatif aux garanties conventionnelles apportées dans le cadre de l'évolution des réseaux pour les mutualisations

INC du 15/01/2009



*Des données qui doivent être analysées avec  
précaution*

*La montée en charge des mutualisations est progressive (4 fonctions en cours de généralisation, quatre à généraliser en 2009) : les réponses apportées renvoient à des états d'avancement très différents entre les régions*

*Les réponses apportées sont de ce fait encore partielles : les organismes ayant répondu représentent 41% des effectifs de la branche*

*Les éléments recueillis sont toutefois d'ores et déjà révélateurs de certaines tendances*



## ***L'information des salariés et de leurs représentants***

*Le principe des mutualisations est prévu dans la COG et dans les CPG. Il a été soumis à ce titre aux CA et un avis de chaque CE en 2006*

*Une information préalable à la mise en œuvre des mutualisations a été réalisée auprès des IRP et des personnels dans l'ensemble des régions*

*Cette information est systématiquement délivrée sur la base de documents communs à la région et simultanément entre les organismes mais pas toujours dans une réunion commune*

*Une tendance dans les organismes à coupler entretien annuel d'évaluation avec entretien d'orientation*



## ***La gestion des situations individuelles***

*A ce jour, 57 agents sont concernés par une évolution importante de leur activité soit 1% des effectifs des organismes ayant répondu.*

*La part des effectifs impactés par les mutualisations est donc très inférieure à celle constatée pour les fusions*

*Parmi ces 57 agents, une mobilité géographique est envisagée ou réalisée pour 11 d'entre eux, soit une proportion un peu plus forte que ce qui est constaté pour les fusions*

*25 entretiens d'orientation ont déjà été réalisés, 24 des propositions formulées suite à cet entretien ont été acceptées et une situation est en cours de traitement*